



---

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**  
(NON AUDITÉS)

---

**Big Pharma Split Corp.**

**30 juin 2018**



## Big Pharma Split Corp.

<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>		
<b>(non audité)</b>	<b>30 juin</b>	<b>31 décembre</b>
<b>Au</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements	31 912 322 \$	30 178 140 \$
Trésorerie	392 628	1 845 524
Dividendes à recevoir	84 938	16 103
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	–	447 554
	<b>32 389 888</b>	<b>32 487 321</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montants à payer pour l'achat de titres	4 000	–
Rachats à payer	4 912	–
Distributions à payer (note 4)	310 216	210 433
Montant à payer pour les options vendues	168 102	–
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	617 574	–
Actions de catégorie J (note 4)	100	100
Actions privilégiées (note 4)	13 596 000	13 600 000
	<b>14 700 904</b>	<b>13 810 533</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables</b>	<b>17 688 984 \$</b>	<b>18 676 788 \$</b>
<b>Nombre d'actions rachetables en circulation (note 4)</b>		
Actions de catégorie A	1 359 600	1 360 000
Actions privilégiées	1 359 600	1 360 000
Actions de catégorie J	100	100
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>		
Actions de catégorie A	13,01 \$	13,73 \$
Actions privilégiées	10,00	10,00
Actions de catégorie J	1,00	1,00

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Big Pharma Split Corp.

<b>ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	
<b>(non audité)</b>	
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2018</b>
<b>Revenu</b>	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	650 931 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	265 826
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 322 190
<b>Gain (perte) net sur les placements</b>	<b>2 238 947</b>
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(181 874)
Gain (perte) de change net réalisé	(398 597)
Variation nette du gain (de la perte) latente sur les options vendues	30 704
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(1 065 128)
<b>Gain (perte) net sur les instruments dérivés</b>	<b>(1 614 895)</b>
Autre gain (perte) net	(71 733)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	24 709
Variation du gain (de la perte) de change latent sur la trésorerie	4 669
<b>Revenu total (montant net)</b>	<b>581 697 \$</b>
<b>Charges (note 5)</b>	
Frais de gestion	134 583 \$
Retenues d'impôts	73 435
Coûts de communication de l'information aux porteurs d'actions	47 067
Honoraires d'audit	16 990
Honoraires des agents des transferts	5 913
Droits de garde et frais bancaires	22 058
Frais du comité d'examen indépendant	1 691
Droits de dépôt	29 943
Frais juridiques	18 438
Coûts de transactions (note 9)	33 122
<b>Total des charges</b>	<b>383 240</b>
<b>Revenu net de placement, avant distributions, honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission des actions privilégiées</b>	<b>198 457 \$</b>
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission des actions privilégiées	-
Distributions sur les actions privilégiées	(340 000)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables</b>	<b>(141 543) \$</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action – actions de catégorie A (note 4)	(0,10) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Big Pharma Split Corp.

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONNAIRES DE CATÉGORIE A RACHETABLES (non audité)

Pour la période close le 30 juin	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables à l'ouverture de la période	18 676 788 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables	(141 543)
Opérations sur actions de catégorie A rachetables	
Rachats d'actions de catégorie A rachetables	(4 965)
<b>Opérations nettes sur actions de catégorie A</b>	<b>(4 965) \$</b>
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables	
Dividendes	(841 296)
<b>Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables</b>	<b>(841 296) \$</b>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables à la clôture de la période	17 688 984 \$

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Big Pharma Split Corp.

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour la période close le 30 juin

2018

#### Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables	(141 543) \$
<b>Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie</b>	
Distributions sur les actions privilégiées	340 000
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(29 378)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(265 826)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	181 874
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 322 190)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(30 704)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	1 065 128
Produit de la vente de placements	8 397 576
Achats de placements	(8 522 810)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(68 835)

**Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation (565 192) \$**

#### Activités de financement

Rachats d'actions de catégorie A rachetables	(53)
Rachats d'actions privilégiées	(4 000)
Distributions sur les actions privilégiées	(240 217)
Distributions versées aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(841 296)

**Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement (1 085 566) \$**

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(1 482 274)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	29 378
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 845 524

**Trésorerie à la clôture de la période 392 628 \$**

#### Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	508 749 \$
--	------------

\* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Big Pharma Split Corp.

<b>INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)</b>				
<b>Au 30 juin 2018</b>				
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Valeur comptable (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>ACTIONS</b>				
<b>Santé</b>				
24 000	AbbVie Inc.	2 924 347	2 923 256	16,5
13 400	Amgen Inc.	2 909 864	3 251 795	18,4
72 400	AstraZeneca PLC, CAAE	3 120 564	3 341 793	18,9
42 600	Bristol-Myers Squibb Company	3 296 989	3 099 266	17,5
27 800	Eli Lilly & Company	2 943 529	3 118 579	17,6
64 300	GlaxoSmithKline PLC, CAAE	2 897 045	3 407 485	19,4
19 100	Johnson & Johnson	3 342 972	3 046 825	17,2
38 800	Merck & Company Inc.	2 811 561	3 096 211	17,5
69 800	Pfizer Inc.	3 166 600	3 329 146	18,8
62 700	Sanofi, CAAE	3 174 284	3 297 966	18,6
<b>Total des actions</b>		<b>30 587 755</b>	<b>31 912 322</b>	<b>180,4</b>
<b>OPTIONS</b>				
<b>Santé</b>				
(71)	AbbVie Inc. – juill. 2018 à 98,5 USD	(22 674)	(3 220)	–
(44)	Amgen Inc. – juill. 2018 à 185 USD	(20 785)	(19 089)	(0,1)
(238)	AstraZeneca PLC – juill. 2018 à 36 USD	(23 588)	(9 387)	(0,1)
(140)	Bristol-Myers Squibb Company – juill. 2018 à 53,5 USD	(21 245)	(40 491)	(0,2)
(91)	Eli Lilly & Company – juill. 2018 à 86 USD	(18 165)	(12 322)	(0,1)
(212)	GlaxoSmithKline PLC – juill. 2018 à 41 USD	(22 101)	(9 197)	(0,1)
(63)	Johnson & Johnson – juill. 2018 à 121 USD	(21 863)	(20 872)	(0,1)
(96)	Merck & Co Inc. – juill. 2018 à 61 USD	(15 582)	(12 494)	(0,1)
(230)	Pfizer Inc. – juill. 2018 à 36 USD	(19 484)	(22 073)	(0,1)
(206)	Sanofi – juill. 2018 à 40 USD	(13 319)	(18 957)	(0,1)
<b>Total des options</b>		<b>(198 806)</b>	<b>(168 102)</b>	<b>(1,0)</b>
<b>Total des placements</b>		<b>30 388 949</b>	<b>31 744 220</b>	<b>179,4</b>
<b>Contrats de change à terme (note 6)</b>			<b>(617 574)</b>	<b>(3,5)</b>
<b>Actions privilégiées</b>			<b>(13 596 000)</b>	<b>(76,9)</b>
<b>Trésorerie et autres actifs et passifs</b>			<b>158 338</b>	<b>1,0</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables</b>			<b>17 688 984</b>	<b>100,0</b>

# Big Pharma Split Corp.

## NOTES ANNEXES

(non audité)

30 juin 2018

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Big Pharma Split Corp. (la « Société » ou le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 octobre 2017 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 24 novembre 2017. Le 24 novembre 2017, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 1 360 000 actions privilégiées à un prix de 10,00 \$ par action, pour un produit brut de 13 600 000 \$, et sur 1 360 000 actions de catégorie A à 15,00 \$ par action, pour un produit brut de 20 400 000 \$. Dans le cadre de ce premier appel public à l'épargne, le Fonds a déboursé 1 428 000 \$ au titre de la rémunération des placeurs pour compte et 408 000 \$ en frais d'émission. Le placement initial comportait également l'émission de 100 actions de catégorie J à un prix de 1 \$ par action. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement des actions privilégiées consistent à verser aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2022 (la « date d'échéance ») et à rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

Les objectifs de placement des actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir un potentiel croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en tenant compte des états financiers annuels pour la période close le 31 décembre 2017, qui ont été établis conformément aux IFRS. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 21 août 2018.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers (à l'exception des actions privilégiées) évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les actions privilégiées sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes liés à l'émission des actions privilégiées est inclus dans le gain (la perte) à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs d'unités. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon les IFRS.

## Big Pharma Split Corp.

### Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

### Classement des actions rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les actions de catégorie A présentent plusieurs caractéristiques de rachat et les actions privilégiées ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'actions. Les actions privilégiées occupent un rang plus élevé que les actions des catégories A et J; elles ne sont donc pas subordonnées aux autres catégories. En conséquence, toutes les catégories d'actions sont présentées dans les passifs financiers puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

### Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

### Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

### Conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs, les passifs et les revenus, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

### Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

### Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Big Pharma Split Corp.

### Évaluation des actions de catégorie A rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif (y compris les actions privilégiées), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par action sont calculées chaque jour ouvrable. Le terme « jour ouvrable » désigne tout jour où la TSX est ouverte aux fins de négociation.

### Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

### Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds est une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), assujetti à l'impôt sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris ses gains en capital nets réalisés imposables (le cas échéant) au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux porteurs d'actions à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux d'imposition normaux applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions fiscales permises. Toutes les charges de la Société, y compris les frais de gestion, les frais d'administration et les charges d'exploitation, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

Pour les sociétés de placement à capital variable, les dividendes imposables provenant de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la loi (33 1/3 % pour les dividendes reçus au plus tard le 31 décembre 2015). Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux porteurs d'actions, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés (1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés au plus tard le 31 décembre 2015). Cet impôt payé est présenté à titre de montant à recevoir jusqu'à ce qu'il soit recouvré au moyen du versement de dividendes aux porteurs d'actions, à même le revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés imposables sera remboursable au moment de la distribution des gains aux porteurs d'actions sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des porteurs. En raison du mécanisme des distributions de gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé sur les gains en capital et les dividendes provenant des sociétés canadiennes imposables. Étant donné le revenu réalisé à ce jour et le montant des charges qu'il a engagées, le Fonds n'est actuellement pas assujetti à l'impôt. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes autres qu'en capital de 185 708 \$ et des pertes en capital nettes de 50 448 \$ pouvant être reportées en avant aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

# Big Pharma Split Corp.

## Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

## Normes comptables entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette norme remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Elle introduit un modèle de classement et d'évaluation, ainsi qu'un modèle unique et prospectif de calcul de la perte de valeur en fonction de la « perte attendue », et une approche sensiblement remaniée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique, fondée sur des principes, pour déterminer le classement des actifs financiers, repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Elle se traduit également par une méthode unique de calcul de la perte de valeur appliquée à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation plus rapide des pertes sur créances prévues. Le modèle comprend aussi des changements relativement au risque de crédit propre à l'entité lorsque les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net. Le modèle économique choisi par le Fonds est celui fondé sur la juste valeur.

Depuis la transition à IFRS 9, les placements et les instruments dérivés du Fonds qui étaient désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 sont désormais classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres actifs et passifs financiers qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances selon IAS 39 sont évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

## 4. ACTIONS RACHETABLES

### Actions de catégorie A

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A. Le Fonds entend verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions non cumulatives mensuelles. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) s'il existe un arriéré sur les distributions à verser sur les actions privilégiées ou ii) si, après le versement des distributions par le Fonds, la valeur liquidative par unité est inférieure à 15,00 \$. Les actions de catégorie A ont un rang inférieur aux actions privilégiées et un rang supérieur aux actions de catégorie J en ce qui concerne les distributions au moment de la dissolution, de la liquidation ou de la cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions. Les actions de catégorie A sont inscrites à la TSX sous le symbole PRM. Au 30 juin 2018, le cours de clôture des actions de catégorie A était de 12,47 \$ (14,15 \$ au 31 décembre 2017).

Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A à cette date correspondra au plus élevé des montants suivants : i) la valeur liquidative par unité, moins 10,00 \$ ou ii) zéro.

## Big Pharma Split Corp.

Les actions de catégorie A du Fonds sont rachetables au gré du porteur et doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10<sup>e</sup> jour ouvrable précédant l'avant-dernier jour d'un mois donné (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions de catégorie A dont les actions sont présentées aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix de rachat par action de catégorie A correspondant à 96 % de la différence entre : i) la valeur liquidative par unité calculée à la date de rachat et ii) le coût que le Fonds engagerait pour racheter une action privilégiée aux fins d'annulation. Si la valeur liquidative par unité est inférieure à 10,00 \$, majorée des distributions cumulées et non versées sur une action privilégiée, le prix de rachat d'une action de catégorie A s'établira à zéro. Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable du mois de juin de chaque année à compter de 2019, sauf pendant l'année où les actions viennent à échéance, où elles peuvent être rachetées simultanément le dernier jour ouvrable de décembre (la « date de rachat annuel »). Le rachat sera effectué au prix de rachat par unité, qui correspond à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions et les autres frais. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10<sup>e</sup> jour ouvrable précédant la date de rachat.

### Actions privilégiées

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées. Les porteurs d'actions privilégiées ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action. Les actions privilégiées ont un rang supérieur aux actions de catégorie A en ce qui concerne les distributions au moment de la dissolution, de la liquidation ou de la cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions. Les actions privilégiées sont inscrites à la TSX sous le symbole PRM.PR.A. Au 30 juin 2018, le cours de clôture des actions privilégiées était de 10,08 \$ (10,30 \$ au 31 décembre 2017).

Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions privilégiées en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée correspondra au moins élevé des montants suivants : i) 10,00 \$ plus les distributions cumulées et non versées sur l'action privilégiée ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date divisée par le nombre total d'actions privilégiées en circulation.

Les actions privilégiées du Fonds sont rachetables au gré du porteur et doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10<sup>e</sup> jour ouvrable précédant l'avant-dernier jour d'un mois donné (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions privilégiées dont les actions sont présentées aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix de rachat par action correspondant à 96 % du montant le moins élevé entre : i) la valeur liquidative par unité calculée à la date de rachat moins le coût que le Fonds engagerait pour racheter une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprendra le prix d'achat de l'action de catégorie A ainsi que les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation d'une partie du portefeuille aux fins de financement dudit achat. Un porteur d'actions privilégiées peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable du mois de juin de chaque année à compter de 2019, sauf pendant l'année où les actions viennent à échéance, où elles peuvent être rachetées simultanément le dernier jour ouvrable de décembre (la « date de rachat annuel »). Le rachat sera effectué au prix de rachat par unité, qui correspond à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions et les autres frais liés à la liquidation d'une partie du portefeuille aux fins de financement dudit rachat.

Les actions suivantes ont été émises pendant la période :

	Actions de catégorie A	Actions privilégiées	Actions de catégorie J
<b>Total en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	1 360 000	1 360 000	100
Actions rachetables rachetées	(400)	(400)	-
<b>Total en circulation au 30 juin 2018</b>	<b>1 359 600</b>	<b>1 359 600</b>	<b>100</b>

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période close le 30 juin 2018 s'est élevé à 1 359 996 pour les actions de catégorie A, à 1 359 996 pour les actions privilégiées et à 100 pour les actions de catégorie J.

### Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J. Au 30 juin 2018, 100 actions de catégorie J étaient en circulation. Les porteurs d'actions de catégorie J n'ont le droit à aucune distribution, mais chaque action détenue leur confère un droit de vote. Toutes les actions de catégorie J émises et en circulation de la Société appartiennent à Harvest Big Pharma Split Trust, fiducie dont les bénéficiaires peuvent parfois être des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Aucune autre action de catégorie J ne sera émise avant le rachat au gré du porteur ou de la Société ou l'achat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions de catégorie A et des actions privilégiées.

## Big Pharma Split Corp.

### Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs d'actions de catégorie A inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, et des distributions trimestrielles en trésorerie aux porteurs d'actions privilégiées inscrits le dernier jour de chaque trimestre. Ces distributions seront versées, dans les deux cas, au plus tard le 10<sup>e</sup> jour ouvrable du mois suivant la date d'arrêté des registres. Le montant total des distributions s'est établi à 1 181 296 \$ (841 296 \$ pour les actions de catégorie A et 340 000 \$ pour les actions privilégiées) pour la période close le 30 juin 2018.

## 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

### Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds verse à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber.

### Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

### Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ils se sont élevés à 21 189 \$ pour la période close le 30 juin 2018 et sont inclus dans les coûts de communication de l'information aux porteurs d'actions qui figurent dans l'état du résultat global.

### Frais d'émission

Lors du placement initial du Fonds, certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques ou d'autres frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement sont en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

## 6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change de l'état du résultat global, jusqu'à ce que le contrat soit dénoué ou partiellement réglé.

## Big Pharma Split Corp.

Au 30 juin 2018, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2018					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
RBC Dominion valeurs mobilières Inc., notation A-1+	11 juillet 2018	10 304 785 CAD	8 010 000 USD	(224 253 \$)	0,7773
Banque Nationale du Canada, notation A	11 juillet 2018	10 304 264 CAD	8 010 000 USD	(224 774 \$)	0,7773
Marchés mondiaux CIBC, inc., notation A+	22 août 2018	11 298 366 CAD	8 730 000 USD	(168 547 \$)	0,7727
<b>Total</b>		<b>31 907 415 CAD</b>	<b>24 750 000 USD</b>	<b>(617 574 \$)</b>	

Au 31 décembre 2017					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Nationale du Canada, notation A	18 janvier 2018	10 000 000 CAD	7 875 628 USD	102 659 \$	0,7876
Banque Royale du Canada, notation AA-	18 janvier 2018	10 000 000 CAD	7 875 944 USD	102 261 \$	0,7876
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 février 2018	11 297 528 CAD	8 800 000 USD	242 634 \$	0,7789
<b>Total</b>		<b>31 297 528 CAD</b>	<b>24 551 572 USD</b>	<b>447 554 \$</b>	

### Compensation des contrats de change à terme

En 2017, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondaient pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

30 juin 2018			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	-	-	-
Passifs dérivés	(617 574 \$)	-	(617 574 \$)

31 décembre 2017			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	447 554 \$	-	447 554 \$
Passifs dérivés	-	-	-

## Big Pharma Split Corp.

### 7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

#### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2018, 180,4 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables du Fonds (161,6 % au 31 décembre 2017) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 1 595 616 \$ (1 508 907 \$ au 31 décembre 2017).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

#### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2018				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	32 106 500 \$	32 524 990 \$	(418 490 \$)	(2,4)

\* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2017				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	30 712 435 \$	30 849 974 \$	(137 539 \$)	(0,7)

\* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent respectivement à 31 744 220 \$ et à 362 280 \$.

Au 30 juin 2018, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 20 924 \$ (6 877 \$ au 31 décembre 2017), ou 0,1 % (0,0 % au 31 décembre 2017). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Puisque tous les titres du portefeuille sont libellés en dollars américains et que les dividendes et les primes des options d'achat à recevoir (le cas échéant) le sont également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

## Big Pharma Split Corp.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. Il n'avait donc aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats d'actions, tel qu'il est décrit à la note 4. Pour les actions de catégorie A et les actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis 10 jours ouvrables avant la date de rachat, ce qui donne un délai suffisant au gestionnaire pour vendre des titres. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, tous les passifs financiers du Fonds (à l'exception des actions privilégiées) avaient une échéance inférieure à trois mois.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut des contrats de change à terme, lesquels sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (à la perte) latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

### Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

**Niveau 1 :** Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

**Niveau 2 :** Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

**Niveau 3 :** Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

## Big Pharma Split Corp.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	21 865 078	-	-	21 865 078
CAAE	10 047 244	-	-	10 047 244
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>31 912 322</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31 912 322</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments dérivés</b>				
Options	(168 102)	-	-	(168 102)
Contrats de change à terme	-	(617 574)	-	(617 574)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(168 102)</b>	<b>(617 574)</b>	<b>-</b>	<b>(785 676)</b>

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2017				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	20 634 661	-	-	20 634 661
CAAE	9 543 479	-	-	9 543 479
<b>Instruments dérivés</b>				
Contrats de change à terme	-	447 554	-	447 554
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>30 178 140</b>	<b>447 554</b>	<b>-</b>	<b>30 625 694</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 et il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2018.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon la région et le secteur d'activité.

Régions :

Au	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
États-Unis	31 744 220	179,4	30 178 140	161,6
<b>Total</b>	<b>31 744 220</b>	<b>179,4</b>	<b>30 178 140</b>	<b>161,6</b>

\* En dollars canadiens

## Big Pharma Split Corp.

Secteurs d'activité (pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables) :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
	% de l'actif net	% de l'actif net
<b>ACTIONS (hors options)</b>		
Santé	179,4	161,6
<b>Total</b>	<b>179,4</b>	<b>161,6</b>

### 8. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie J et d'actions privilégiées. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital consistent à :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action et à rembourser le prix d'émission initial aux porteurs le 31 décembre 2022, à moins que la durée des actions ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans;
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action et à offrir un potentiel croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A. Le Fonds gère son capital en tenant compte des risques liés à ses placements. Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, le Fonds peut modifier le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

### 9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 30 juin 2018.



## Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209  
Oakville, Ontario L6K 3V7

Phone Number: 416.649.4541

Toll Free: 866.998.8298

Fax Number: 416.649.4542

Email: [info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

---

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.